

20.09.2017 - 10:00 Uhr

Le président de curafutura élu au Conseil fédéral / La succession d'Ignazio Cassis doit être réglée au plus vite

Bern (ots) -

Président de curafutura depuis 2013, Ignazio Cassis a été élu aujourd'hui au Conseil fédéral par l'Assemblée fédérale. L'association et ses membres adressent leurs sincères félicitations à leur président pour cette brillante élection et lui souhaitent d'ores et déjà un franc succès dans l'exercice de sa nouvelle fonction au sein du gouvernement fédéral à partir du 1er novembre 2017.

curafutura salue l'élection de son président au Conseil fédéral avec un regard empreint de joie mais aussi de regret. Dès l'annonce de la démission du conseiller fédéral Didier Burkhalter, Ignazio Cassis avait indiqué être disposé à lui succéder et à servir ainsi son pays. L'association curafutura, qu'Ignazio Cassis a dirigée pendant plus de quatre ans avec beaucoup d'engagement et de clairvoyance, constate avec plaisir qu'il a su gagner la confiance de l'Assemblée fédérale. Les 15 employés du secrétariat ainsi que les quatre sociétés membres de curafutura lui souhaitent un franc succès et beaucoup de plaisir dans l'exercice de sa nouvelle fonction. L'association regrette en même temps de perdre ainsi un leader compétent et intègre, qui a contribué à positionner solidement l'association dans le système de santé.

La succession est déjà en cours

Force est d'admettre que la barre a été placée haut par Ignazio Cassis pour la personne appelée à lui succéder à la tête de curafutura. Le comité directeur de curafutura a déjà engagé des recherches pour trouver une personnalité en mesure de diriger l'association et de poursuivre les travaux entamés. Indépendamment de cela, Ignazio Cassis quittera curafutura en octobre. Si sa succession n'est pas réglée d'ici là, Thomas D. Szucs (président du Conseil d'administration d'Helsana) et Philomena Colatrella (CEO de CSS) exerceront à nouveau une présidence conjointe jusqu'à ce que cette question soit réglée. Ils ont déjà officié à ce titre pendant la candidature d'Ignazio Cassis au Conseil fédéral, du 2 août à l'élection de ce jour.

curafutura regroupe les assureurs-maladie CSS, Helsana, Sanitas et CPT.

curafutura s'engage pour un système de santé concurrentiel et solidaire.

Dans sa charte, curafutura se prononce en faveur de la concurrence dans le système de santé suisse en tant que base de la qualité et de l'innovation. L'association des assureurs-maladie innovants accorde aussi une grande importance à la régulation modérée du système, en harmonie avec une gouvernance efficace et un financement durable. Enfin, elle mise sur un partenariat tarifaire fort avec les fournisseurs de prestations, afin de garantir la qualité et l'efficacité des soins médicaux.

La charte complète des valeurs de curafutura peut être consultée sur <http://www.curafutura.ch/fr/qui-sommes-nous/charte-des-valeurs/>

Contact:

Pius Zängerle, directeur
Téléphone: 031 310 01 84; portable: 079 653 12 60;
pius.zaengerle@curafutura.ch

Rob Hartmans, Communication
Téléphone: 031 310 01 85; portable 079 254 03 66;
rob.hartmans@curafutura.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100061838/100807063> abgerufen werden.